

CERTIFICAT de SPECIALISATION mention CROISIERE

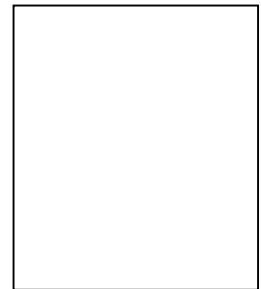
**Tests de Sélection 6 et 7 NOVEMBRE 2017
(8 novembre journée de réserve)**

Formation ouverte :

- aux titulaires du BPJEPS spécialité "activités nautiques" : mention "voile" ou de la mention plurivalente support "croisière côtière" ou support "multicoque ou dériveurs"
- aux titulaires du BEES 1^{er} ou 2^{ème} degré voile

Identification du candidat

NOM :Prénom :
 Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :
 Adresse :
 CP : Ville :
 ☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []
 Courriel :
 Nationalité :



Situation au regard de l'emploi

Etes-vous :
Salarié(e) Type de contrat : (CDI, CDD, CES, etc.).....
 Adresse employeur :

Demandeur d'emploi inscrit :

Depuis le :
 N° identifiant :

Sans emploi non inscrit oui non

Bénéficiaire du RMI ou RSA oui non

Durée totale de votre **expérience professionnelle ou non** (y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :

Prise en charge envisagée pour votre formation :

Régime de **sécurité sociale** auquel vous êtes affilié(e) :

A la **caisse** de (ville, département) :

A quel **titre** (personnel, ayants droit, étudiant...) :

N° de sécurité sociale : [] [] [] [] [] [] [] []

Niveau d'études ou de formation (joindre copie des diplômes)

Niveau V : Brevet des collèges

Niveau V : BEP ou CAP

Niveau IV : Baccalauréat

Niveau III : DEUG –DUT

Niveau II : Licence

Niveau I : Master, DESS, Doctorat,...

Diplômes sportifs :

BEES 1

Précisez :

BP JEPS

Précisez :

AUTRES

Précisez :

-J'accepte la diffusion des résultats au Test d'Exigences Préalables sur le site internet de l'ENVS OUI NON

-J'autorise l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques à me filmer et me photographier en vue de l'exploitation, la diffusion et la reproduction d'images fixes et audiovisuelles sur tous les types de supports dans le cadre de la mission de service public de l'établissement.

OUI **NON**

A.....leSignature

Dossier à compléter et à renvoyer à l'ENVS avant le 27 octobre 2017

Joindre les pièces listées en page annexe

Tout dossier incomplet, ou posté après la date de clôture des inscriptions, sera irrecevable.

- La présente **fiche d'inscription**,
- 1 photo d'identité** réglementaire,
- Copie de l'un des **diplômes suivants** : BPJEPS Activités Nautiques, BEES 1^{er} ou 2^{ème} degré voile,
- Certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement du sport, délivré moins de 3 mois avant le début de la formation,
- Si vous êtes français, ou ressortissant de l'union européenne, photocopie recto-verso de votre **carte nationale d'identité ou passeport** en cours de validité,
- Si vous êtes étranger(e), photocopie de votre **titre de séjour** en cours de validité,
- Une photocopie de votre **attestation d'assuré(e) social(e)** en cours de validité (*document à demander à votre caisse d'assurance maladie*) et le cas échéant de votre mutuelle
- Une attestation **d'assurance en responsabilité civile**,
- Un chèque (à l'ordre de ENVSN) d'un montant de 20 €** pour les frais concernant le test (non remboursable sauf absence pour raison médicale, adresser le certificat médical dans le mois qui suit l'absence, au-delà de ce délai, il ne sera pas effectué de remboursement)

Pièce supplémentaire, pour les candidats de moins de 25 ans :

- Copie du **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense**.

MATERIELS A APPORTER

Tenues vestimentaires adaptées à la navigation en mer.

Par ailleurs, l'ENVSN est équipée d'une salle de musculation et d'un sauna accessibles aux stagiaires, sous certaines conditions.

Piscine publique à Quiberon (4 kms),

Sentiers pédestres et pistes cyclables à proximité

Possibilité de pratiquer la plupart des sports nautiques à proximité de l'ENVSN.

COUTS de la formation

Frais administratifs : 90 €, règlement par chèque à joindre à l'inscription

Cout Pédagogique : 1540 € (140 h * 11.00 €), règlement sur place par le stagiaire sauf prise en charge par un employeur ou un OPCA.

Possibilité d'hébergement et de restauration à l'ENVSN (voir fiche de réservation)



Service Formation de l'ENVSN

Beg Rohu – 56510 ST PIERRE QUIBERON Tél :
02-97-30-30-43 Françoise GUILLAUME

Courriel : secretariat.formation@envsn.sports.gouv.fr

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION COMPLEMENTAIRE AU B.P.J.E.P.S. ACTIVITES NAUTIQUES

Sont admis à l'entrée en formation du certificat de spécialisation "croisière" les candidats titulaires de la mention "voile" de la spécialité "activités nautiques" ou de la mention plurivalente support "croisière côtière" ou support "multicoque ou dériveurs" du BPJEPS et de l'attestation des exigences préalables relatives au support. Cette attestation est liée à la pratique personnelle du candidat pour le support "croisière" ; elle est délivrée au cours d'une épreuve technique.

1. Exigences préalables à l'entrée en formation du certificat de spécialisation "croisière" :

A.-Etre titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance mer "côtier" ou "eaux intérieures". B.-Etre capable de :

Technique : exploiter les variables du milieu et les caractéristiques du bateau pour optimiser son rendement :

- coordonner les actions barre-écoute-déplacement pour optimiser la vitesse ;
- adapter constamment les réglages et la conduite en fonction de l'allure et des variations de vent et de mer pour optimiser la vitesse ;
- coordonner les actions de barre-écoute-déplacement pour optimiser le gain au vent ou le gain sous le vent ;
- augmenter le gain au vent ou sous le vent pendant les virements ou les empannages en adaptant les manœuvres aux conditions de vent et de mer ;
- gérer et coordonner l'équipage lors des différentes manœuvres ;
- choisir la trajectoire rapprochant de l'objectif (adonnantes/ refusantes) ;
- repérer les zones de vent et courant potentiellement plus ou moins fort ;
- maîtriser l'utilisation des différentes techniques de navigation (GPS, estime, relèvements, pilotage ...) de jour comme de nuit.

Sécurité : évoluer en sécurité sur une durée et dans des périmètres élargis :

- remorquer une embarcation (à la voile ou au moteur) ;
- mettre en relation le paysage rencontré avec la carte marine ;
- définir et critiquer sa route, entretenir une estime ;
- maintenir l'état du bateau.

Sens marin-environnement : se responsabiliser vis-à-vis du milieu et des autres pratiquants :

- présenter les informations météo utiles à la définition du programme de navigation ;
- reconnaître les principaux phénomènes susceptibles de faire varier les conditions de vent dans un délai de trois heures ;
- organiser les tâches collectives/ gérer un équipage ;
- naviguer en groupe de pratiquants solidaires ;
- veiller au respect des règles de préservation des espèces naturelles ;
- connaître les principaux éléments du patrimoine maritime, lacustre ou fluvial du site ;
- connaître les métiers liés au milieu.

2. Dispenses et équivalences :

Le diplôme de "moniteur fédéral croisière" 2e degré, délivré par la Fédération française de voile, dispense du test technique préalable à l'entrée en formation du certificat de spécialisation "croisière" du BPJEPS.

Le niveau technique 5 support "habitable", attesté par un cadre habilité de la Fédération française de voile, tel que défini dans le règlement des formations, diplômes et qualifications de la Fédération française de voile, dispense du test technique préalable à l'entrée en formation

